

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le cinq mai à dix-heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

**Présents** : Messieurs BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - DE BARROS C. - FOREZ D. - ISARN P. - LAVIT F. - SOULIÉ C.

Mesdames DEMARAIS C. - GROUSSET E. - LABROUSSE M. - LOPEZ C. - PAILLES S. - ROUSSET A.

**Procuration** : Madame GALZY Isabelle à Monsieur BOUTES Francis

**Secrétaire de séance** : Monsieur FOREZ Daniel

**33/2021 - Cession à titre gratuit d'une partie de la parcelle communale AD 78 au profit de Monsieur DE BARROS Claudy**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre d'un alignement de voirie, Monsieur DE BARROS Claudy - administré de la commune - l'avait sollicité pour acquérir une partie de la parcelle communale AD 78 jouxtant sa propriété.

La parcelle communale AD 78 faisant une superficie totale de 63 m<sup>2</sup>, Monsieur le Maire propose de céder à titre gratuit 25 m<sup>2</sup> au profit de Monsieur DE BARROS en précisant que cette cession ne porterait pas atteinte à la circulation, et ne gênerait aucun voisin, ni riverain.

Il demande au Conseil de bien vouloir donner son avis.

Afin que le Conseil Municipal puisse délibérer en toute liberté, Monsieur DE BARROS Claudy quitte la salle momentanément.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à céder à titre gratuit 25 m<sup>2</sup> de la parcelle communale AD 78 au profit de Monsieur DE BARROS Claudy.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire - F. BOUTES

  
